

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CHAISE DIEU

Séance du 20 Décembre 2021 à 20h
L'an deux mil vingt-et-un, 20 Décembre 2021 à 20h

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr. BRIVADIS André, Maire

Etaient présents : Mr BRIVADIS André, Maire ; Mr GIBERT Stéphane, Mr BLANCHEFORT Fabien, Mr LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle Adjoints, Mme SCIORTINO Pascale, Mr VIALANEIX Bernard, Mr SPECCEL Gérard, Mr PHILBEE Paul, Mr WENGER Stéphane, Mr FAIVRE Thierry.

Procurations :
Mr PHILIPON Pierre a donné procuration à Mr FAIVRE Thierry

Mr BLANCHEFORT Fabien a été nommé secrétaire

Nombre de conseillers

- en exercice : 13
- présents : 12
- votants : 13
- absents : 1

Date de la convocation :
13 décembre 2021

Date d'affichage :
13 décembre 2021

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prioriser les projets du plan d'investissement de la commune afin de proposer à la Région les pré-projets de financements pour la réalisation des travaux futurs.

L'aménagement de l' Avenue de la Gare étant terminé il rappelle que la Place du monument aux morts et les rues adjacentes partie moyenâgeuses soit, rue des Casernes, Rue Marchédiale, rue de la Côte, rue Fontgiraud et Rue Saint Esprit, qui sont en très mauvais état sont à rénover pour donner un ensemble cohérent rues du Centre-Bourg et à la Place du Monument aux morts qui est également la place du Marché.

Le coût global de ces travaux serait d'un montant de 500 000 € HT.

Coût estimé de :

- 300 000 € HT pour la place du Monument aux morts
- 200 000 € HT pour les rues adjacentes

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'inscrire ces travaux pour la demande de subvention régionale.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De proposer un dossier de financement pour ces travaux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de prioriser ces travaux.

Objet :

**Choix projets pour
financement Région**

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en Sous
Préfecture de Brioude le
22 Décembre 2021 et
publication du 22
Décembre 2021

Pour extrait conforme,
Le Maire,

